

Le dossier de presse

La nouvelle clinique du Pays de Montbéliard ouvre ses portes

1^{er} mars 2021



SOMMAIRE

1. Une offre de soins recomposée	P.3
2. La santé, une priorité de Pays de Montbéliard Agglomération	P.4
3. La clinique du Pays de Montbéliard en résumé	P.5
4. Le coût et les entreprises participantes	P.7
5. Un partenariat exceptionnel	P.8

En bref

Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), Noalys, l'ARS, la Ville de Montbéliard, la Banque des Territoires et la SEM pays de Montbéliard Immobilier d'Entreprises, se félicitent de l'ouverture d'une nouvelle clinique au cœur de l'agglomération du Pays de Montbéliard.

Le bâtiment de 5000 m² accueille ses premiers patients depuis le premier mars 2021. Ce projet est l'aboutissement d'une mobilisation initiée et menée par Charles Demouge, Président de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), à laquelle se sont joints les principaux élus locaux. Soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS), la nouvelle clinique du Pays de Montbéliard pourra accueillir environ 1 500 patients par an et répond ainsi aux besoins de soins de proximité des habitants du territoire.

1. Une offre de soins recomposée

Ce projet est l'aboutissement de trois années de négociations, de compromis et surtout d'une mobilisation initiée et menée durant toute cette période par Charles Demouge, Président de Pays de Montbéliard Agglomération, à laquelle se sont joints les principaux élus locaux. Soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS), la nouvelle clinique du Pays de Montbéliard ouvre ses portes le 1^{er} mars 2021.

En 2016, le territoire du Pays de Montbéliard - composé d'un bassin de vie de 142 000 habitants - ne possédait plus d'établissements de soins et ce depuis la fermeture, en 2015, de la Clinique des Portes du Jura, dernier établissement de soins privés implanté sur le secteur, et la fusion des Centres hospitaliers de Belfort et de Montbéliard. En 2017, cette fusion donnait naissance à l'hôpital Nord Franche-Comté construit sur le site de Trévenans.

Pour Charles Demouge et les élus du Pays de Montbéliard, la situation ne pouvait perdurer. Il fallait agir vite et trouver le ou les investisseurs capables de mener un projet ambitieux : la construction d'un établissement de soins de proximité pour la population locale.

Le Président de Pays Montbéliard Agglomération a montré dès le départ une détermination sans faille et fait du sujet de l'accessibilité aux soins « *une priorité* ».

Parmi les opérateurs de soins sollicités par l'Agglomération, un se positionne : Jean-Loup Dourousset, PDG du groupe Noalys, un groupe d'établissements de soins privés de proximité implanté en Auvergne-Rhône-Alpes. « *Notre intérêt pour ce projet ambitieux a été immédiat* », se souvient Jean-Loup Dourousset, PDG du groupe Noalys.

« *Ce projet structurant d'une création d'un établissement sanitaire va renforcer le dynamisme du Pays de Montbéliard* affirme-t-il. *La nouvelle clinique va permettre l'installation de médecins généralistes dans l'agglomération, car ils vont trouver à proximité des spécialistes, des infirmières libérales. Cela va faciliter le dialogue médical, le travail collaboratif, et bénéficier à l'ensemble de la population locale* ».

La réussite du projet de la nouvelle clinique du Pays de Montbéliard, réside aussi dans l'excellente relation entretenue par un dialogue constant, avec les différents acteurs, mais aussi par l'investissement particulier de Pays de Montbéliard Agglomération.

« *Le projet de la nouvelle clinique est un co-partenariat puisque l'Agglomération s'est engagée (via la SEM PMIE) qui a investi aux côtés de Noalys et de la Banque des Territoires pour créer la SAS Immobilier Clinique Pays de Montbéliard. C'est original, ici les élus sont mobilisés et investissent* », précise Charles Demouge, Président de Pays de Montbéliard Agglomération qui se félicite que « *tous les soins de suite du nord Franche-Comté soient à Montbéliard. L'important pour les habitants est d'avoir une offre de soins de proximité mais aussi de pouvoir rendre visite à leurs proches hospitalisés* ».

2. La santé, une priorité de Pays de Montbéliard Agglomération

Le Conseil communautaire a décidé, en décembre 2020, de prendre la compétence spécifique Santé afin de lutter contre la pénurie de médecins sur son territoire et développer une offre médicale globale de qualité au service des habitants de ses 72 communes. Elle s'articule autour de trois axes : accompagner la mise en place de structures regroupées ; développer l'attractivité du Pays de Montbéliard auprès des professions de santé ; structurer la prise en charge des soins non programmés.

Un groupe de travail Santé avait été créé il y a deux ans par Pays de Montbéliard Agglomération. Composé d'élus communautaires et de professionnels de la santé sous la houlette de Renaud Fouché, chef de service de cardiologie à l'Hôpital Nord Franche-Comté et Vice-Président en charge de la politique de santé, il travaille d'arrache-pied pour trouver des alternatives à la menace de désert médical qui plane sur le territoire du Pays de Montbéliard.

« Il faut harmoniser notre politique d'offre de soins en accompagnant les communes dans leur recrutement de médecins, analyse Renaud Fouché. L'idée pour l'Agglomération est d'avoir cette compétence additionnelle, avec les communes. Les recrutements doivent s'envisager au niveau des municipalités et Pays de Montbéliard Agglomération est là pour les accompagner ».

Le groupe de travail – accompagné par le cabinet de conseil Acsantis, spécialisé dans le secteur sanitaire et médico-social – a élaboré une feuille de route autour de trois axes stratégiques :

1. Encourager et accompagner la mise en place de structures regroupées. A l'instar de la maison de santé de Montenois, les nouveaux praticiens recherchent à travailler en groupe. Pays de Montbéliard Agglomération pourrait ainsi accompagner le déploiement de telles structures et renforcer les liens entre les professionnels de santé.
2. Développer l'attractivité du territoire à destination des professions de santé. Il s'agit de permettre une bonne installation des praticiens dans le Pays de Montbéliard en veillant à leur équilibre professionnel, social et familial. Les pistes sont multiples : développer le compagnonnage entre médecins généralistes à travers notamment des maîtrises de stage ou encore créer une Maison des médecins avec une capacité de formation voire d'hébergement de jeunes médecins.
3. Structurer la prise en charge des soins non programmés. Le but est d'alléger la charge de travail des médecins.

Pays de Montbéliard Agglomération se mobilise pour la santé depuis plusieurs années :

Avec la SEM-PMIE : En plus de l'investissement réalisé dans le cadre de la nouvelle clinique du Pays de Montbéliard, l'Agglomération et son bras immobilier la Société d'Economie Mixte Pays de Montbéliard Immobilier d'Entreprises (SEM-PMIE), ont contribué en 2018 à la création d'une maison pluridisciplinaire de santé à Colombier-Fontaine.

Création d'un IFMS : En novembre 2015, Pays de Montbéliard Agglomération signait avec la Région la convention de projet de construction d'un Institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS) unique sur le Nord Franche-Comté. L'établissement, ouvert à la rentrée dernière, accueille chaque année 700 étudiants en formation aux métiers d'infirmiers, d'aides-soignants et de masseurs-kinésithérapeutes.

Avec le Pôle métropolitain : Le Pôle (composé de cinq établissements publics de coopération intercommunale dont Pays de Montbéliard Agglomération) porte avec l'Agence Régionale de Santé le projet d'un Contrat Local de Santé (CLS) sur le Nord Franche-Comté. Parmi les axes de travail : la prévention, la santé environnementale, les parcours de santé et l'amélioration de l'accès aux soins.

3. La clinique du Pays de Montbéliard en résumé

La clinique du Pays de Montbéliard est composée d'un bâtiment de 5 055m² sur deux étages.

Avec une capacité de 100 patients par jour, elle accueille des personnes nécessitant une rééducation post-opératoire, des soins médicaux curatifs et palliatifs, des soins de rééducation et de réadaptation, des consultations de prévention et d'éducation thérapeutique, mais aussi la prise en charge des maladies chroniques.

« Il y a 30 ans, une opération de la cataracte nécessitait une hospitalisation de plusieurs jours, explique Jean-Loup Durosset, PDG du groupe Noalys. Aujourd'hui l'intervention se fait en 2h30 en hospitalisation de jour. Il en est de même pour les maladies chroniques, comme le diabète, les maladies cardio-vasculaires, les insuffisances rénales, qui nécessitent une prise en charge de proximité pour qu'ils puissent continuer à travailler et à vivre normalement ».

Le personnel est composé de :

- 3 médecins généralistes
- 1 médecin spécialisé en médecine physique et de réadaptation
- 10 Infirmières
- 10 aides-soignantes
- 4 kinésithérapeutes
- 1 ergothérapeute
- 1 enseignant en Activité Physique Adaptée
- 1 psychologue
- 1 assistante Sociale
- 1 pharmacien
- 1 préparateur en pharmacie
- 4 personnels administratifs
- 1 cadre de santé
- 1 directeur (Aurélien Heeder)
- 8 personnels de bio-nettoyage
- 4 personnel de cuisine

13 postes sont des transferts de la clinique de la Miotte, les autres sont des créations de postes.

La nouvelle clinique du Pays de Montbéliard appartient à la SAS Immobilier Clinique de Pays de Montbéliard (ICPM), qui regroupe Noalys, La Banque des Territoires et la SEM PMIE.

Au niveau médical, elle est gérée par Noalys, groupe d'origine lyonnaise composé de six établissements privés pluridisciplinaires :

- Hôpital privé Natecia (Lyon, et Rillieux-la-Pape, 69)
- Clinique des Côtes-du-rhône (Roussillon, 38)
- Clinique du grand Avignon (Les Angles, 30)
- Centre d'Endoscopie du Nord Isère (Bourgoin-Jallieu, 38)
- Clinique du Pays de Montbéliard (25)

- Appellation : clinique du Pays de Montbéliard (Propriétaire : SAS ICPM)
- Adresse : site du Gros Pierron, angle rue Jacques Foillet et Commandant Pierre Rossel à Montbéliard.
- Superficie : 5000 m²
- Capacité d'accueil : 100 patients : 60 en hospitalisation complète ; 40 en hospitalisation de jour.
- 1 plateau technique comprenant
 - Une salle de réadaptation de 260m²
 - 3 Salles de réadaptation individualisée
 - Un espace balnéothérapie
 - 50 chambres particulières, 5 chambres doubles.



4. Le coût et les entreprises participantes

Le coût des travaux pour la SAS ICPM est de 10M€ HT, la SAS ICPM a bénéficié d'un prêt PRU (Prêt Renouvellement Urbain) de la Banque des Territoires et d'une aide à l'investissement immobilier de l'ARS.

La SAS Immobilier Clinique Pays de Montbéliard capitalisée à hauteur de 2,81 M€ a été créée avec 3 actionnaires :

- Pays de Montbéliard Agglomération par le biais de sa Société d'Économie Mixte du Pays Montbéliard (36%).
- Noalys (32%)
- Banque des Territoires (32%)

Les travaux ont démarré en juillet 2019 pour s'achever le 16 février 2021.

La construction a été réalisée dans le cadre d'un contrat de prestation immobilière (CPI) avec les co-contractants SEDIA et TOPOLOC. Ces derniers ont réalisé le bâtiment avec un grand nombre d'entreprises locales comme TED/PARIETTI, CUBE, EIMI ELECTRICITE, EIMI CVC et CLIMENT.

De plus, la SAS ICPM a géré l'implantation des locaux



5. Un partenariat exceptionnel

Cette clinique du Pays de Montbéliard est l'aboutissement d'un partenariat exceptionnel qui s'est construit entre Pays de Montbéliard Agglomération, la Ville de Montbéliard, le groupe Noalys, la Banque des territoires la SEM PMIE et l'Agence Régionale de Santé.



Le soutien de la Banque des Territoires pour la nouvelle clinique du Pays de Montbéliard s'inscrit dans le cadre de son action au bénéfice de territoires plus attractifs et plus inclusifs. Permettre à chacun d'accéder aux soins, de grandir et vieillir en toute sérénité sur tout le territoire est une priorité pour la Banque des Territoires.

Après être entrée au capital en mai 2020 de la SAS Immobilier Clinique du Pays de Montbéliard (ICPM) à hauteur de 32 % marquant ainsi son engagement dans le montage opérationnel de la construction de la nouvelle clinique du Pays de Montbéliard, la Banque des Territoires a octroyé à la SAS ICPM un prêt renouvellement urbain de 7,4 M€ sur 20 ans. Elle est également intervenue avec un financement bancaire court terme de 3,8 M€ pour permettre le démarrage des travaux dans les meilleurs délais.

Ce projet est un démonstrateur de l'action de la Banque des Territoires sur toute la chaîne de valeur des projets.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contact presse :

Banque des Territoires Bourgogne-Franche-Comté – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélie Gauchey : aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr - 06 31 07 46 95

 [@BdT_BFC](https://twitter.com/BdT_BFC)



« L'ouverture de la Clinique du Pays de Montbéliard sur la commune est pour moi une grande satisfaction. Je ne pouvais en effet concevoir qu'on laisse une population de 150 000 habitants sans une offre de soins de qualité et de proximité. Aussi, les élus montbéliardais se sont immédiatement positionnés aux côtés du Groupe Noalys dans son projet. Ils ont également cédé à titre gracieux à Pays de Montbéliard Agglomération le terrain situé sur le quartier stratégique des Gros Pierrons, facile d'accès, proche de l'autoroute.

Cet équipement de soins de suite est une réponse aux besoins des habitants. Je pense à la rééducation post-opératoire, aux soins médicaux curatifs et palliatifs, aux consultations de prévention ou encore aux maladies chroniques qui nécessitent une prise en charge récurrente et de proximité. Je tiens enfin à saluer l'action commune autour de ce dossier qui permet, aujourd'hui, d'offrir une offre de qualité aux habitants de Montbéliard, de l'agglomération et au-delà ! »

Marie-Noëlle Biguinet

Maire de Montbéliard

Vice-présidente de Pays

de Montbéliard Agglomération



La SEM PMIE créée en 2011 par Pays de Montbéliard Agglomération, est une société d'économie mixte qui regroupe des investisseurs publics (Pays de Montbéliard Agglomération et Région de Bourgogne-Franche-Comté) majoritaires et des investisseurs privés dont la Banque des Territoires et la Caisse d'Épargne de Bourgogne-Franche-Comté et des entreprises privées de notre territoire. Elle est chargée de mettre en œuvre une politique de développement pour l'immobilier des entreprises du territoire via la mise en place de solution de portage immobilier toujours plus offensive.

La SEM PMIE est aujourd'hui un outil essentiel et incontournable au service de l'économie et de l'emploi sur tout le Pays de Montbéliard.

Les grands chiffres de PMIE sont 27 millions de capital, 45 millions d'investissement immobilier, 125000 m² de locaux industriels, tertiaires et médical, 35 entreprises hébergées et prêt de 1000 emplois concernés. PMIE a pour philosophie l'utilisation des ressources industrielles locales pour concevoir, définir et construire ses bâtiments et en privilégiant la prise en compte de notre environnement pour optimiser les performances énergétiques, les sources renouvelables et les matériaux les plus respectueux.

Pour la Clinique, avec la Banque des Territoires et le groupe Noalys, la SEM PMIE a créée la filiale SAS ICPM qui a construit la clinique et en restera le propriétaire.



BANQUE des
TERRITOIRES





Né le 1^{er} janvier 2017, Pays de Montbéliard Agglomération est un territoire d'innovation qui regroupe 72 communes. Ses 140 000 habitants sont représentés par 112 conseillers communautaires rassemblés autour de son président Charles Demouge. De la gestion des déchets à la préservation de l'environnement, en passant par les transports, le développement économique et numérique, la politique de la Ville ou les loisirs culturels et sportifs, elle emploie plus de 600 agents. Ils gèrent une large palette de services publics déployés dans une quarantaine de compétences pour une agglomération résol

Le Conseil communautaire a décidé, en décembre 2020, de prendre la compétence spécifique Santé afin de lutter contre la pénurie de médecins sur son territoire et développer une offre médicale globale de qualité au service des habitants de ses 72 communes. Elle s'articule autour de trois axes : accompagner la mise en place de structures regroupées ; développer l'attractivité du Pays de Montbéliard auprès des professions de santé ; structurer la prise en charge des soins non programmés.



Bénédicte Limon
Chargée des relations presse et de la communication numérique
Direction de la Communication
Tél. 03 81 31 86 78 - 0670209571
8 avenue des Alliés - BP 98407
25208 Montbéliard Cedex
www.agglo-montbeliard.fr